

L'écho de la Fontaine

Izeron Février 2015



Madame, mademoiselle, monsieur,

Vous trouverez dans ce numéro les informations sur la vie de notre commune.

Le PLU se termine, l'enquête publique est terminée, nous tiendrons compte des observations du commissaire enquêteur.

Cette année encore il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. Mais nous devons faire des efforts d'économie malgré la baisse des recettes liée aux dotations de l'état.

Le pont, après deux années de fermeture, se termine. La fin des travaux est prévue fin juin.



Qu'avons-nous réalisé en 2014 ?

- L'accessibilité à tous, de la mairie, de la poste, en déplaçant la poste dans le bâtiment de la mairie, en modifiant l'entrée de la mairie et la réfection des façades. Une promesse tenue, mais c'est une obligation.

La mairie et la poste rénovée : livraison 15 février

- Le terrain multisports

Qu'allons-nous réaliser en 2015 :

- Assainissement aux Veyrets et Collandière
- Eau et assainissement à la Zone Artisanale à cause du nouveau pont
- Les jeux pour les plus jeunes
- Compléter les illuminations du village



Et comme promis jeter les premières réflexions sur l'aménagement du centre du village.

Bonne lecture

Bulletin municipal d'information et d'animation n°29

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 26 Juin 2014

I. Avenant n°1 à la convention de reversement de l'attribution de compensation dans le cadre du régime fiscal de la CFU

Le Maire explique que la convention du 25 février 2014 établie entre la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère et la Commune d'Izeron relative au reversement de l'attribution de compensation dans le cadre du régime fiscal de la CFU, doit être modifiée par un avenant n°1 qui a pour objet de régulariser le montant définitif de l'attribution de compensation en lissant les évolutions sur les mois restant à verser.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver et de l'autoriser à signer l'avenant n°1 à la convention de reversement de l'attribution de compensation au titre de l'année 2014 pour fixer les montants définitifs au titre de l'année N-1 (2013) ainsi que les modalités de versements.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de reversement de l'attribution de compensation dans le cadre du régime fiscal de la CFU (Cotisation foncière unique) au 1er janvier 2014, établie entre la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère et la commune d'Izeron ;
- Autorise le Maire à signer le présent avenant n°1 à la convention de reversement de l'attribution de compensation avec la commune d'Izeron ;
- Décide de notifier la présente délibération à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Bourne à l'Isère.

II. Subventions

Restauration Scolaire d'Izeron :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'accorder une subvention à la Restauration Scolaire d'Izeron. Cette subvention comprend une participation fixée à 0.77 €uros par repas servis au cours de l'année scolaire 2012/2013.

7 235 repas ont été servis durant l'année scolaire 2012/2013.

La subvention s'élève donc à 5 570.95 €uros. Un acompte de 1 200.00 €uros ayant déjà été versé, le montant de la subvention sera donc de 4 370.956 €uros.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Romans :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'accorder une subvention de 100 €uros à l'Amicale des sapeurs-Pompiers de Saint Romans.

III. Appartement de la Boulangerie

Monsieur le Maire informe que le logement situé au premier étage de la boulangerie est vacant depuis le 1^{er} janvier 2014. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les conditions financières et administratives pour une future location.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- D'établir un bail précaire d'un an pour la location de l'appartement situé au premier étage de la boulangerie ;
- De fixer le montant mensuel du loyer à 390 € ;
- De réviser le loyer annuellement à chaque renouvellement de bail sur la base de l'indice de référence des loyers de l'INSEE ;

IV. Délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal que, suite à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique, la loi prévoit la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) au niveau de l'intercommunalité.

Cette commission a pour rôle, lorsqu'un transfert de charges est envisagé entre les communes membres et la Communauté de communes, d'évaluer le coût direct et indirect de la charge pour la commune avant son transfert à l'intercommunalité.

Chaque commune membre de la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère doit nommer un délégué.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de nommer Jean-Claude POTIÉ, délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

V. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,

soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune d'Izeron rappelle que les collectivités de proximité sont les communes, et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune d'Izeron estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune d'Izeron soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

VI. Divers

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite auprès de Monsieur le Préfet de l'Isère pour modifier la Zone Agricole Protégée (ZAP).

En effet, l'entreprise Bonin TP qui est en plein développement, souhaite étendre sa société qui se situe en zone artisanale mais limitrophe à la ZAP.

Ainsi une requête a été déposée auprès de Monsieur le Préfet afin de modifier de façon modérée la ZAP.

Le Conseil Municipal affirme son soutien à Monsieur le Maire dans sa démarche.

Vote pour : 11

Vote contre : 0

Abstention : 2

Séance du 31 Juillet 2014

I. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 9 juillet 2014, le Maire propose au Conseil municipal de modifier la délibération du 24 mai 2013 fixant les taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux (%)
Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	100
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	100

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des présents la proposition ci-dessus.

II. Garderie périscolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au changement du temps scolaire à la rentrée de septembre 2014 dans le cadre de la réforme scolaire, il est nécessaire de modifier les horaires de la garderie périscolaire.

A compter du 1^{er} septembre 2014, les horaires de la garderie sont les suivants :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 7h30 à 8h35,

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h15 à 18h00.

Les tarifs existants restent inchangés : 1 € le matin et 1.75 € l'après-midi ainsi que l'application d'une pénalité de 7 €uros aux parents ne respectant pas les horaires de la garderie, à savoir de récupérer leur(s) enfant(s) l'après-midi au plus tard à 18 heures.

Marie-Laurence CHARVET proposera une activité aux petites et moyennes sections de maternelle entre 13 h et 14 h pour les enfants mangeant à la restauration scolaire.

Une réunion publique d'information a été organisée le jeudi 5 septembre 2014 à 18h00 à la salle des fêtes avec l'ensemble des intervenants de l'Ecole.

V. Travaux de collecte des eaux usées et d'eau potable secteur « Les Veyrets » : Attribution des lots

Suite à la consultation des entreprises pour les travaux de collecte des eaux usées et d'eau potable du secteur « Les Veyrets », 6 entreprises ont fait une offre :

Bonin TP :	138 458.43 € HT
Cheval frères :	139 895.50 € HT
Colas :	148 739.92 € HT
BTP Balcon Est :	149 888.98 € HT
Toutenvert :	159 651.25 € HT
TRV TP :	217 904.65 € HT

Le Conseil Municipal attribue le marché de travaux de collecte des eaux usées et d'eau potable du secteur « Les Veyrets » à l'entreprise BONIN TP pour un montant total de 138 485.43 €uros HT réparti en 2 tranches :

- Tranche ferme : 122 697.40 €
- Tranche conditionnelle : 15 788.03 €

VI. Terrain multisports

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres reçues suite à la consultation de trois entreprises en date du 30 juin 2014 pour le projet d'aménagement d'un terrain multisports :

Agorespace :	39 811.50 € HT
Transalp :	38 825.00 € HT
Casal :	38 800.00 € HT

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour le choix du prestataire :

Agorespace :	0
Transalp :	9
Casal :	1
Abstention :	1

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Transalp d'un montant HT de 38 825.75 €uros pour le projet d'aménagement d'un terrain multisports.

Séance du 13 octobre 2014

I. Aménagement du Secrétariat de Mairie, demande de subvention

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux travaux d'aménagement des abords de la Mairie pour l'accessibilité des personnes handicapées, l'entrée du secrétariat se trouve modifiée et qu'il est nécessaire de réaménager le secrétariat et d'installer une banque d'accueil pour les personnes à mobilité réduite.

Ces travaux sont estimés à 8 550 € HT par JP CREA BOIS dont 6 000 € HT pour la banque d'accueil PMR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Décide d'entreprendre les travaux de réaménagement du secrétariat de Mairie pour un montant de 8 550 € HT,
- Sollicite une aide financière auprès du Conseil Général de l'Isère pour l'installation de la banque d'accueil PMR estimée à 6 000 €,
- Demande l'autorisation auprès du Conseil Général de l'Isère de débiter les travaux avant obtention de la subvention

II. Travaux d'assainissement et d'eau potable secteur de « Charvolet le Haut »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de créer un réseau de collecte des eaux usées et de remplacer la conduite d'eau potable au secteur de Charvolet le haut.

Le montant estimatif des travaux est de 150 000.00 €uros HT répartis de la manière suivante :

- 100 000 € de collecte des eaux usées
- 50 000 € de remplacement de la conduite d'eau potable.

Monsieur le Maire expose également au Conseil Municipal l'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux par l'entreprise ECE pour un montant de 10 400.00 €uros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'engager les travaux de création d'un réseau de collecte des eaux usées et de remplacement de la conduite d'eau potable au secteur de Charvolet le haut.
- Décide d'accepter l'offre de maîtrise d'œuvre d'ECE pour un montant de 10 400 € HT,
- Sollicite une aide financière pour ces travaux auprès du Conseil Général de l'Isère,
- Demande l'autorisation auprès du Conseil Général de l'Isère de débiter les travaux avant obtention de la subvention.

III. Projet de déclassement de sections sur les routes départementales 32a et 22a

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande du Conseil Général de l'Isère de transférer :

- la RD32a du carrefour RD32a/RD1532 au carrefour RD32a/RD22a
- la RD 22a du carrefour RD22a/ RD32a au carrefour RD22a/RD32b.

En effet, ces sections de routes départementales ont vocation à être déclassées, notamment suite à l'aménagement du carrefour (RD1532 et RD32b dit carrefour de Chagneux).

L'essentiel du trafic sera supporté par la RD1532 et la RD32b.

Le Conseil Général de l'Isère coordonne cette démarche avec la mise à jour du schéma directeur du département.

Ce transfert sera assorti d'une subvention d'équipement de 60 000 €, décomposée ainsi :

- du carrefour RD32a/RD1532 au carrefour RD32a/RD22a, environ 520 m/linéaire de chaussée : 40 000 €,
- du carrefour RD22a/ RD32a au carrefour RD22a/RD32b, environ 180 m/linéaire de chaussée : 20 000 €.

Le versement de la subvention validera définitivement le transfert de chaque section.

Cette opération ne portant pas atteinte aux fonctions de circulation assurée par la voie concernée, il n'y a pas lieu d'effectuer d'enquête publique préalable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte ce déclassement et la subvention relative à ce projet,
- Autorise le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

Vote pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

IV. ZAP Izeron St Pierre de Chérennes, demande de modification

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'entreprise Bonin qui souhaite étendre son activité sur la parcelle contiguë à sa propriété car l'entreprise est en plein essor et manque de place pour le stockage du matériel et des matériaux. Cette parcelle cadastré B 4 d'une superficie de 23 280 m² se trouve actuellement en Zone Agricole Protégée (ZAP).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de saisir Monsieur le Préfet pour modifier la ZAP et proposer de retirer de la zone une partie de la parcelle B4 limitrophe à l'entreprise Bonin, soit 5 000 m², pour permettre l'extension de son activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de saisir Monsieur le Préfet pour modifier la Zone Agricole Protégée comme indiqué ci-dessus,
- Charge le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette demande.

Vote pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

V. Subvention à la Restauration Scolaire d'Izeron

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'accorder une subvention à la Restauration Scolaire d'Izeron. Cette subvention comprend une participation fixée à 0.77 €uros par repas servis au cours de l'année scolaire 2013/2014.

6 662 repas ayant été servis durant l'année scolaire 2013/2014, la subvention s'élève donc à 5 129.74 €uros. Un acompte de 1 200.00 €uros ayant déjà été versé, le montant de la subvention sera donc de **3 929.74 €uros**.

Les crédits sont ouverts sur le compte 6574 : subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé.

VI. Diversity Danse Club, location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande du Diversity Danse Club de donner des cours de danse de société le lundi ou mardi soir de 19h à 22h à compter du mois de septembre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents, de louer la salle des fêtes à Diversity Danse Club le mardi soir de 19h à 22h à compter de septembre 2015 pour un montant annuel de 250 €uros.

Séance du 24 novembre 2014

I. Budget communal 2014 : décisions modificatives n°1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6288 : Autre services extérieurs		2000.00
Total D 011 : Charges à caractère général		2000.00 €
D 6218 : Autre personnel extérieur		2979.00
D 6413 : Personnel non titulaire	- 7000.00	
Total D 012 : Charges de personnel	- 7000.00 €	2979.00 €
D 6574 : Subvention aux associations		2021.00
Total D 65 : Autres charges de gestion courantes		2021.00 €
D 202 : Frais documents d'urbanisme		6000.00
Total D 20 : Immobilisation incorporelles		6000.00 €
D 2138 : Autres constructions		46600.00
D 2183 : Matériel de bureau et informatique	-1500.00	
D 2184 : Mobilier	-2500.00	
Total D 21 : Immobilisations corporelles	-4000.00 €	46600.00 €
D 2313 : Immos en cours – constructions	-46600.00	
D 2315 : Immos en cours – installations techniques	-2000.00	
Total D 23 : Immobilisations en cours	-48600.00 €	

II. Travaux d'assainissement Rue de la Collandière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de créer un réseau de collecte des eaux usées, de remplacer la conduite d'eau potable et d'enfouir le réseau Télécom de la rue de la Collandière.

Le montant estimatif des travaux est de 80 424.51 €uros HT.

Monsieur le Maire expose également au Conseil Municipal l'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux par l'entreprise ECE pour un montant de 6 000.00 €uros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'engager les travaux de création d'un réseau de collecte des eaux usées, de remplacement de la conduite d'eau potable et d'enfouissement du réseau Télécom de la rue de la Collandière.
- Décide d'accepter l'offre de maîtrise d'œuvre d'ECE pour un montant HT de 6 000 € HT,
- Sollicite une aide financière pour ces travaux auprès du Conseil Général de l'Isère,
- Demande l'autorisation auprès du Conseil Général de l'Isère de débiter les travaux avant obtention de la subvention,

III. Travaux d'assainissement et d'eau potable au carrefour rive gauche du Pont d'Izeron

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la reconstruction du pont d'Izeron, le carrefour à l'entrée du pont va être réaménagé par le Conseil Général de l'Isère.

De ce fait, les réseaux d'assainissement et d'eau potable doivent être abaissés au droit de la départementale.

En parallèle, la conduite d'eau potable va être renforcée et le réseau d'assainissement prolongé sur la route de Saint Sauveur jusqu'aux entreprises JBTP et Pommier Izeron.

Le montant de ces travaux a été estimé à 60 000 € HT.

Monsieur le Maire expose également au Conseil Municipal l'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux par l'entreprise ECE pour un montant de 3 000.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'engager les travaux d'assainissement et d'eau potable au carrefour rive gauche du pont d'Izeron,
- Décide d'accepter l'offre de maîtrise d'œuvre d'ECE pour un montant HT de 3 000 € HT,
- Sollicite une aide financière pour ces travaux auprès du Conseil Général de l'Isère,
- Demande l'autorisation auprès du Conseil Général de l'Isère de débiter les travaux avant obtention de la subvention.

LE PONT D'IZERON

Etat d'avancement des travaux :

Les deux parties béton « fléaux » sont terminées depuis Décembre 2014. La charpente métallique a été préparée et pré assemblée pendant 3 mois sur la rive gauche de l'Isère ; cette dernière a été lancée courant décembre 2014, et rejoint la rive droite à ce jour.

Cette partie métallique de 300 tonnes est en cours de descente sur ses appuis définitifs. Il restera alors à réaliser le tablier qui se compose de 30 plaques en béton qui devrait se terminer courant Mars 2015.

A partir de ce moment-là va commencer la période de finalisation pour les différents équipements (les barrière de sécurité, l'enrobé, l'étanchéité, etc...)

Sauf intempéries, l'ensemble de ces travaux devraient se terminer fin juin. Entretemps, l'aménagement des deux carrefours sera réalisé par d'autres entreprises intervenantes.

Après une attente de 27 mois, les habitants pourront de nouveau franchir l'Isère pour passer sur la rive droite de cette dernière.



LA VIE ASSOCIATIVE

Départ des anciens du Sou des Ecoles

Pour saluer le départ de 5 de ses membres, l'équipe "du Sou des écoles" s'est retrouvée mi-juillet autour d'un barbecue, chez la famille MARCOZ.

Une soixantaine de personnes a répondu présent, et par chance le soleil était également de la partie.

Dans une belle ambiance parents et enfants ont pleinement profité de cette soirée qui s'est terminée tard dans la nuit.



David CHARBONNEL, en tant que président, Sylvie NACINOVIC, en tant que Secrétaire, mais également Sylvie VITTET, Cyril GAGNOUD, Christophe MARCOZ, tous les 5 ont fait vivre le Sou des Ecoles pendant une dizaine d'année et ont investi beaucoup de leur temps pour organiser, préparer, ranger...

Mais, au final, que de beaux souvenirs : les voyages à Paris, les TraVercors, les fêtes de Noël, les soirées Loto...

Et pour ne pas oublier ces bons moments, le nouveau Bureau leur a offert à tous les 5, un bel album photo, que tous ont pris plaisir à feuilleter.

On en profite pour rappeler que tous les parents d'élèves sont les bienvenus au sein de l'association.

Bourse aux jouets et articles de Puériculture

Dimanche 23 novembre, le Sou des Ecoles a organisé pour la première fois, une bourse aux jouets et articles de puériculture.

La manifestation s'est déroulée à la salle des fêtes et on peut dire qu'elle a fait salle comble, tant au niveau des exposants que des visiteurs.

Dès 7h00 les portes étaient ouvertes pour la mise en place ; les objets volumineux , vélos, poussettes... étaient déposés et exposés sur l'estrade. Beaucoup de vêtements mais également des jeux, étaient proposés sur les étals.

Une heure plus tard, les premiers clients arrivaient, avec une belle affluence tout au long de la matinée, et un peu plus calme l'après-midi.

Tout au long de la journée, la buvette a fonctionné. A midi, les gens ont pu se restaurer avec des Hot Dog ou des quiches, et des pâtisseries préparés par les parents d'élèves.

Une belle première! D'ailleurs de nombreux participants ont fait part de leur souhait de voir cette manifestation renouvelée l'année prochaine.



Spectacle de Noël

Vendredi 19 Décembre à 18h30, les élèves de l'école et leurs familles ont été accueillis à la salle polyvalente, pour le traditionnel spectacle de Noël.

La salle a été encore joliment décorée pour l'occasion, par les enfants lors de leurs travaux périscolaires, et par les membres du sou des écoles.

Cette année le spectacle a été particulièrement orienté vers les chants, et la thématique des sons.

De leur propre initiative, 2 groupes d'élèves ont également présenté leurs propres spectacles :

- Le premier : une belle prestation de gymnastique, proposée par un groupe de filles, de ce2/cm1.

- Le deuxième : une scène de théâtre avec 5 marionnettes, un important travail de décor, de dialogue, et au final une belle mise en scène...qui se termine par un mariage.

Huit élèves ont participé à ce projet.

A l'issue du spectacle, pour le plus grand bonheur des petits, nous avons eu la chance d'avoir la visite du Père Noël, qui a distribué des confiseries aux enfants.

Et oui, cette année il a pu se libérer...



Quant aux parents ils ont pu s'attabler, et déguster un plateau repas : saucisson, pommes de terre, accompagné de Saint Marcellin et en dessert des gâteaux préparés par les familles.

Réveillon du Jour de l'An

A Izeron, on a terminé 2014 en beauté, pour reprendre 2015 du bon pied !

Pour bien commencer la nouvelle année, les membres du comité des fêtes (Gigi, Nicolas, Thomas, Magali, Kathy, Manu...) ont tous fourni des efforts afin de vous proposer un repas préparé par l'excellent traiteur de Cognin-les-Gorges "Laurent Voiron".

La décoration est l'œuvre de toute une équipe pour une ambiance conviviale et chaleureuse.

La soirée a été animée d'une main de maître par Jean Martial SATIN et La Machine à Danser qui a su mettre l'ambiance pour tous les goûts.

Nombreux ont répondu présent, la bonne humeur était au rendez-vous, redonnant ainsi vie au village pour le plaisir de toutes et de tous!



Le Comité des Fêtes prépare d'autres rendez-vous festifs pour cette nouvelle année 2015 !

LA VIE DE LA COMMUNE

Le terrain multisports

Le terrain multisports était une promesse électorale des deux listes lors des dernières élections.

Réclamé par la jeunesse Izeronnaise mais aussi nécessaire dans le cadre la réforme scolaire pour permettre la mise en place d'activités, il n'était pas utile d'attendre la fin du mandat pour le réaliser.



Au vu des différentes propositions, le choix d'un constructeur local (société TRANSALP à l'Albenc) nous a pleinement satisfait, tant au niveau conception, tarif, qu' intégration dans le paysage.

Dès les premières heures de sa mise en service, il est devenu un lieu d'échange et de convivialité entre toutes les générations.

Il est libre d'accès en dehors du temps scolaire ou périscolaire, sous la responsabilité des parents pour les enfants de moins de huit ans.



A ce bel espace viendront bientôt s'ajouter quelques bancs, des poubelles (qui font cruellement défaut actuellement) et trois structures de jeux pour les plus petits.



Nous demandons à chacun de respecter ce lieu et de suivre le règlement affiché.

Souvenir du 08 Août 1944

Vendredi 8 Août 2014, à 18h, Jean Claude POTIE et le Conseil Municipal ont commémoré le 70e anniversaire de l'assassinat de Félicien INARD GODARD, et Marie SAC.

Les faits se sont déroulés le 08 Août 1944, au Moulin des Godarts, où une plaque commémorative est installée.

Un hommage a également été rendu à Georges GUENDE, trouvé mort au quartier des Brosses, sur les berges de l'Isère, et déclaré mort pour la France.



Fête des Voisins



24 Mai 2014

Fête des voisins aux Brosses organisée par les habitants. Plus de 35 personnes pour une fête conviviale, apéro prévu à midi avec ambiance au rendez vous, suivi d'une pétanque et d'un barbecue improvisé en soirée sur le chemin de l'usine !

On a même vu quelques habitants ayant même poussé la fête jusqu'à l'épsilon...



Fête de la Batteuse

Mais quelle est donc cette agitation qui règne ce matin du 2 Août 2014, sous les noyers de Chagneux le Haut ?

Quelles sont donc ces drôles de machines et ces gens en tenue d'autrefois ?



C'est la **Fête de la batteuse** ! vous diront en chœur René Blay, Gérard et Michel Bourguignon, Auguste Vivier-Michel, Roger Eymard-Vernein, André Uzel ou encore Gilbert Blanc.



En effet, et comme en 2001, 2005 puis 2010, cette antique batteuse, récupérée à Malleval par Robert Veyret, allait reprendre du service, le temps d'une journée, rappelant ainsi aux anciens et faisant découvrir aux plus jeunes les joies de la moisson d'un temps révolu.

Sous l'œil attentif de Pierre Charbonnel, rien n'est laissé au hasard et le blé, semé pour l'occasion le 19 Novembre et moissonné le 18 Juillet ne tarde pas à être avalé par la gourmande machine.



Les quelques gouttes de pluie de la fin de matinée sont un prétexte idéal pour suspendre les opérations et proposer aux 160 convives réunis pour l'occasion de passer à table. Au menu : cochon grillé par Jean Pierre François, ravioles des Grands Goulets et pain cuit par Guy Follut.

Si les adultes passent sans nul doute un très bon après-midi, les plus heureux sont certainement les enfants qui, annexant les bottes de paille produites le matin, redécouvrent les jeux d'autrefois et se construisent un labyrinthe pour une partie de cache-cache fantastique.

Commémoration du 11 Novembre

Les villageois sont venus nombreux ce 11 novembre, pour commémorer le 96 anniversaire de l'armistice.

Une gerbe a tout d'abord été déposée au monument aux morts, puis l'assistance et les pompiers de Saint Romans ont suivi monsieur le Maire au cimetière.

Jean Claude POTIE a lu un texte de Kader ARIF, rendant hommage à tous les soldats qui se sont battus pour notre pays.



Une minute de silence a été demandée, puis Michel COLOMB accompagné de l'assemblée, a entonné La Marseillaise.

Le cortège s'est ensuite rendu à la salle polyvalente, où Monsieur le Maire a prononcé l'appel aux morts.



L'assistance a pu découvrir le travail des élèves de Patrice Ferrouillat.

Exposé préparé au cours de l'année scolaire 2013/2014.

Cette exposition est sous forme de carte postale. Chacune au nom d'un soldat Izeronnais disparu.

Il a été demandé aux enfants de s'identifier aux soldats, et d'imaginer ce qu'ils auraient écrit à leurs familles, leurs proches, durant ces mois longs mois passés au front.

Des écrits touchants... à découvrir.



Puis l'équipe municipale a convié les villageois à partager le verre de l'amitié.

Zoom sur Pierre Charbonnel

Nous avons rencontré Pierre Charbonnel, perpétuel bricoleur, qui nous a raconté l'aboutissement de son moulin. Il l'a imaginé, dessiné et conçu.

Perfectionniste dans l'âme, il a fait, défait et refait,.. un véritable défi, qui l'a occupé durant 9 mois, à raison de 6 heures par jour, soit environ 1200 heures.

Quelques copains lui ont prêté main forte, notamment Jean-Claude Inard Charvin, pour qui le travail des tenons/mortaises, n'a plus de secret.

Il y a également de la précision sur cette belle machine, notamment pour la montée en température et le temps de chauffe.

Et même de la haute précision avec la vitesse de rotation de la meule, et c'est là que les calculs de Maurice Gros ont su parfaire ce mécanisme.

Et pourtant on ne peut pas dire que cette imposante machine relève des dernières technologies.

Là encore on ne peut que saluer le travail de récupération : il a fait avec...avec ces pièces stockées chez lui durant des années: brûleur à chauffe eau, chaudron qui servira de poêle, vieille laveuse à noix...

Mais aussi toutes celles récupérées ça et là, chez des copains, une ancienne meule de ferme, vieille charpente en mélèze, des anciennes poulies du moulin Dherbassy (moulin familial)...

Toutes ces pièces pour la plupart abandonnées, vouées à disparaître, Pierrot leur a donné une seconde vie.

Pierre Charbonnel a reçu le Jeudi 29 Janvier les élèves de l'école d'Izeron (du groupe ALEA, emmené par Josiane Colombi), pour une démonstration.

Pierrot nous donne rendez vous dans quelques années pour son nouveau projet, "une roue à Aube", et là aussi on lui fait confiance...ça devrait "rouler"!!



ALEA (A L'Ecole Autrement)

Depuis la rentrée, diverses activités sont proposées, quotidiennement, aux enfants du CP au CM2, durant 1 heure de temps, de 16h30 à 17h30.

Au cours du 1er trimestre, les élèves ont pu s'initier à des sports de plein air, Volley et Badminton.

Activités très appréciées, mais d'autant plus sportives que les volants se sont égarés bien au delà des limites du terrain de jeu, chez le voisin, ou sur le toit de l'école ...



Ils ont aussi découvert notre fruit local: la noix, avec une balade dans les noyeraies où ramasseuses et secoueurs étaient en action.

Des ateliers ont été mis en place autour de ce fruit: cassage, mondée, et même des plantations, mais là il faudra attendre plusieurs mois, donc rendez vous au printemps...



Josiane et David ont également souhaité travailler sur la connaissance des drapeaux de l'Union Européenne.

Un beau programme qui a su intéresser les plus petits comme les plus grands, grâce à l'adaptation d'activités en fonction de l'âge des enfants, du coloriage au découpage en passant par la recherche sur l'ordinateur.

A l'unanimité, auprès des enfants, il a été décidé d'orienter le travail sur les drapeaux Italiens, Suédois, Allemand et Français (chauvinisme oblige...).

Un remerciement à Nadia, cuisinière de la Restauration Scolaire, qui a participé aussi à sa façon, notamment en confectionnant des spécialités de chaque pays, durant la semaine du goût.



L'équipe des animateurs remercie Daniel et Françoise EYMARD-VERNEIN, nuciculteurs, pour leur accompagnement, et leur disponibilité en répondant aux questions des enfants sur leur métier, ainsi que Pierre Charbonnel pour avoir ouvert les portes de son moulin.

Et pour finir ce 1er trimestre la thématique de Noël a été abordée.

Des ateliers cuisine/dégustation, mais aussi confections de décorations ont permis aux enfants de goûter à divers fruits secs, mais aussi de réaliser de belles créations, boules plates, étoiles...

EN BREF

Ordures ménagères : la fin du badge !

Le 16 octobre dernier, le Comité syndical du Sictom Sud Grésivaudan a décidé de supprimer le badge permettant de déposer les sacs fermés d'ordures ménagères résiduelles. Mesure qui sera effective dès le 1^{er} janvier prochain sur l'ensemble des 180 points d'apport volontaire implantés sur le Sud Grésivaudan.

C'est donc au terme d'un débat ouvert et serein, animé par Bernard Eyssard, président du Sictom et maire de Saint-Vérand que la décision a été prise à une très nette majorité des délégués : 57 pour, 28 contre et 1 abstention.

Ce choix clair ne remet en cause, ni la nécessité de poursuivre et amplifier l'effort de réduction des déchets, ni le principe de la redevance qui reste en vigueur. Au contraire, cette décision a été prise dans le seul objectif de faciliter l'accès aux conteneurs d'ordures ménagères après une période d'expérimentation sur quelques points d'apport volontaire, l'été dernier, qui a donné des résultats positifs. Là où ce dispositif a été testé, il a été constaté une diminution des dépôts sauvages, une stabilité des volumes d'ordures ménagères déposées et le maintien de la qualité globale du tri.

Ainsi, en mettant les moloks en accès libre, les élus répondent à une attente des habitants dont beaucoup souhaitaient la suppression de la contrainte du badge, jugé par eux peu pratique et pas assez fiable dans le fonctionnement du mécanisme. Une réalité dont il a été tenu compte !

Cette simplification est donc bien une décision qui, faisant appel à la responsabilité citoyenne, est une incitation à poursuivre et amplifier le tri de nos déchets pour en réduire les volumes et maîtriser les coûts de traitement que vous payez à travers la redevance.

Car si depuis quelques années, nous avons appris à trier nos déchets pour séparer les matières recyclables comme le verre, le papier, les cartons, les métaux, les plastiques, valoriser en compost les fermentescibles et à utiliser la déchèterie pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin, un effort reste à faire pour réduire significativement la part des déchets non recyclables ou valorisables dont le coût de collecte et d'élimination est très lourd pour la collectivité donc pour vous, usagers !

Il s'agit donc d'amplifier les très bons résultats enregistrés ces dernières années en matière de tri, grâce aux efforts de chacun qui en cinq ans, ont permis de multiplier par 4 le tonnage des emballages recyclés. On ne s'arrête en si bon chemin, on continue !



Merci de rapporter vos badges en Mairie.

Mise en place de nouveaux réseaux de communications

Il nous paraît essentiel et indispensable de mettre en place des systèmes de communication plus rapides et plus fluides, pour les habitants.

Un système d'alerte/information par mail ainsi que les outils de communication comme Twitter ou Facebook verront le jour au cours du premier semestre.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous inscrire à ces nouveaux réseaux sociaux et diffuseurs afin d'être au plus près de la vie de votre commune !

Poules recherchent famille d'accueil

Espace Nature Isère, association de protection de la nature, propose exceptionnellement, aux familles désireuses de réduire leurs ordures ménagères d'adopter deux poules pondeuses.

L'association a déjà distribué **gratuitement** 150 poules dans différents foyers en 2014. L'opération continue en 2015 ! Une centaine de poules peuvent encore être adoptées ! Alors n'hésitez plus et accueillez deux nouveaux membres dans votre foyer au printemps prochain. En échange de vos déchets alimentaires elles vous fourniront tous les jours de bons œufs frais !

Pour bénéficier de cette démarche rien de plus simple : Contactez Espace Nature Isère.

Nous vous ferons alors parvenir une convention établissant les conditions d'accueil.

Afin de veiller à leur bien-être et leur confort, un poulailler devra être prêt pour les accueillir dans les bonnes conditions. Des visites à domicile, sur rendez-vous seront alors effectuées entre Février et Mars, pour nous assurer que les critères d'accueil sont respectés.

Nos équipes pourront alors répondre à toutes vos questions et vous prodiguer des conseils.

Les poules vous sauront confiées par la suite, lors de deux remises qui devraient avoir lieu sur deux samedis du mois de mars, vous serez informés quinze jours avant.

L'aventure vous intéresse ?

Contactez-nous :

**Espace Nature Isère
32, place du Souvenir Français,
38 470 L'ALBENC**

04 76 36 50 10

espacenatureisere@orange.fr



Nous profitons de l'édition de la gazette en ce début d'année 2015 pour souhaiter à tous et à toutes nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Service d'Aide à Domicile : ADMR DU ROYANS

Ce service vous propose toujours de l'aide à domicile avec prise en charge des différentes caisses de retraite, ou CPAM pour les non retraités. Il intervient aussi beaucoup pour des aides humaines dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (Conseil Général) : aide à la toilette, aide à la prise des repas, aide à la mobilité, petit entretien de la maison, courses.

Les aides de confort peuvent être une solution en cas de besoin. Ces heures sont facturées au tarif de 19€ dont 50% sont déductibles des impôts (paiement possible par CESU).

Opération brioches

Comme chaque année, salariés et bénévoles se sont mobilisés pour proposer des brioches dans les communes d'Auberives-en-Royans, Izeron, Saint-Romans, les clients du portage de repas et aussi quelques clients d'autres communes.

Un grand merci à eux pour avoir contribué à la réussite de cette opération, sans oublier bien entendu les donateurs.



Cette année, nous avons récolté :

Auberives en Royans (distribution à domicile) : 666 € bruts

Izeron (distribution à domicile) : 1 840 € bruts

Saint-Romans (points de vente) + **portage repas** (distribution à domicile) + **autres communes** (distribution à domicile) : 1 815 € bruts

Présidente : Marie-Thérèse CHARBONNEL

Coordonnées du service : 04 76 36 16 15

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Le Service de Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Ce service intervient dans les familles avec des prises en charge CAF ou Conseil Général en cas de maladie, grossesse, naissance, hospitalisation...

Dans le cadre d'actions collectives, les TISF peuvent également intervenir pour l'aide aux devoirs dans les communes.

Présidente : Marie-Thérèse CHARBONNEL
Responsable planning : Edith CHEVALIER (tél : 0676321227)

Le Service Portage de Repas :



Suite à l'audit interne pour la certification NF du service Aide à Domicile du Royans, nous avons été obligés de nous mettre en conformité avec le véhicule du portage de repas, sans quoi nous aurions perdu notre agrément qualité.

Depuis le 1^{er} juillet, Isabelle et René (sur la photo) livrent les repas avec un véhicule adapté à la chaîne du froid. Nous avons passé un contrat de location avec la société « Le Petit Forestier ».

Les livraisons de repas se font du lundi au samedi dans une partie du canton, avec une moyenne de 32 repas par jour au prix de 8,90€ (9,60€ si moins de 4 repas par semaine).

Présidente : Marie-Thérèse CHARBONNEL
Coordonnées du service : 04 76 36 16 15

Le Service de Soins à Domicile : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :

2014 fut marqué par le départ à la retraite de Mme Christiane REVOL, Infirmière Coordinatrice du service depuis 1993. Le personnel, les bénévoles lui souhaitent une belle et longue retraite. Mr Bruno DUPUIS lui succède.



Le service a obtenu le renouvellement de la certification NF Service aux personnes à domicile. Dans le cadre de la démarche qualité, les bénéficiaires ont eu la visite des bénévoles pour une enquête de satisfaction.

En plus des soins quotidiens apportés aux 52 bénéficiaires du service, l'équipe Soignante composée de 2 infirmiers Coordinateurs et de 14 Aides-Soignantes proposent des après-midi rencontres pour sortir les bénéficiaires de leur quotidien:

- En mars, 10 bénéficiaires du service sont allés au cinéma voir le film « Belle et Sébastien ».
- En septembre, 10 bénéficiaires du service originaire de St Romans, St Hilaire du Rosier, St Pierre de Chérennes et Chatte sont partis une semaine en voyage à Rémuzat en Drôme Provençale.



En novembre, les participants du voyage se sont retrouvés autour d'un bon repas avec leurs homologues du SSIAD de Villard de Lans au Restaurant Les Clarines à Corrençons-en-Vercors. Au cours de cette journée, ils ont regardé les photos du voyage. Chacun des participants est reparti avec un album photo souvenir.

Cette année, une nouvelle destination est prévue, ce sera à NANT situé au cœur des Grands Causses et Cévennes.



Présidente : Nicole TERRIE

Coordonnées du service : 04 76 38 37 64

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h, mercredi de 9h à 16h sur RDV

INFOS PRATIQUES

Tennis d'Izeron

Pour rappel, la gestion du court de tennis extérieur d'IZERON est confiée au sou des école. Les enfants scolarisés à IZERON et leurs parents ont leur abonnement inclus dans la cotisation pour le Sou des écoles.

Pour les autres, un abonnement de 10 € sera demandé pour l'année scolaire 2014-2015.

Une serrure à code est en place afin de faciliter l'accès au court pour les abonnés et un calendrier d'inscription en ligne sera bientôt disponible sur le site de la mairie.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le sou des écoles :

soudesecolesizeron@gmail.com ou Gautier ADAMEK : 0615895879

Restauration Scolaire d'Izeron

Les inscriptions à la restauration scolaire se font auprès du secrétariat de Mairie.

Les documents nécessaires sont à votre disposition en Mairie ou téléchargeables sur le site de la commune : <http://izeron.sud-gresivaudan.org/>

Garderie Périscolaire d'Izeron

Les inscriptions à la garderie se font auprès de Josiane Colombi, à l'Ecole ou à l'agence postale.

Les documents nécessaires sont à votre disposition à l'agence postale ou téléchargeables sur le site de la commune : <http://izeron.sud-gresivaudan.org/>

Don du Sang :

Michel Bourne, Président de l'Amicale des Donneurs de Sang du secteur Pont-en-Royans / Saint Romans, cherche une personne bénévole sur Izeron pour relancer et s'occuper de la collecte de sang, avec le soutien de l'association.

Cette collecte aurait lieu tous les deux ans.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter [Michel Bourne au 04 76 36 06 52](tel:0476360652)

Transfert de l'Agence Postale

A partir du 13 Février, l'Agence Postale vous accueille dans ses nouveaux locaux, dans le bâtiment de la Mairie.

L'entrée se fait par la rampe d'accès nouvellement créée.

AGENDA

Février :

- Le 27 Loto du Sou des Ecoles à la Salle des Fêtes
Renseignements Gautier Adamek 06 15 89 58 79
Ou www.facebook.com/soudesecolesizeron

Mars :

- Les 22&29 Elections Départementales

Avril :

- Le 26 Marché aux Plantes et à l'Artisanat
Renseignements www.facebook.com/soudesecolesizeron

Paella à emporter sur réservation
Renseignements Cantine Scolaire Audrey 06 88 95 65 65

Mai :

- Le 1er Omelette du 1er Mai
Organisée par le Comité des Fêtes
Renseignements: <https://www.facebook.com/comitedesfetesizeron>
Ou sur le site du Comité des Fêtes : <https://comitedesfetesizeron.wordpress.com>
- Le 30 VTT / Pizzas
Renseignements www.facebook.com/soudesecolesizeron

Juin :

- Le 12 Voyage à Beaufort (Savoie)
Organisé par le Club du Néron. Renseignements 04 76 38 34 21
- Le 18 Concours Cartes et Pétanque
Organisé par le Club du Néron. Renseignements 04 76 38 34 21
- Le 27/28 Vogue annuelle
Organisée par le Comité des Fêtes

Naissances :



ARDISSON Raphaël, Serge, Pierre	19 février 2014	La Tronche, Isère
BELLE Gabriel, Grégory, Pierre	18 décembre 2014	La Tronche, Isère
CHANTELOUP BARBÉ Lyaelle, Lilas, Paule	14 juillet 2014	Grenoble, Isère
DALONNEAU Eliott	28 octobre 2014	Grenoble, Isère
DELORME Adèle, Yvane, Lison	15 août 2014	Romans-sur-Isère, Drôme
GLODEN ROESNER Kayleen	4 octobre 2014	St Martin d'Hères, Isère
KUDELKA Sam, Pierre	28 octobre 2014	Voiron, Isère
LOUTELLIER Léon	1er avril 2014	La Tronche, Isère
PANAFIEU Urbain, Michel, Raymond	10 octobre 2014	Valence, Drôme
TORTORA Aronn, Charle, Jacques	20 juillet 2014	La Tronche, Isère

Décès :

AIRAULT Géraldine, Jacqueline, Michelle	25 juin 2014
AVENEL Denise, Yvonne, Geneviève	25 février 2014
PASCAL Bruno, Auguste	15 juin 2014
ROCHE Pierre, Roger	4 avril 2014



Gratin Raviolé

1 bouquet de persil
2 tommes blanches égouttées (St Marcellin)
1 morceau de gruyère râpé (comté)
2 oeufs selon grosseur
sel + poivre
1 peu de crème (facultatif)
du lait
250 g de pâtes « papillons »



- **Hacher le persil**
- **Ecraser les tommes blanches à la fourchette**
- **Ajouter le gruyère râpé les œufs, le sel et le poivre, un peu de lait (ou de crème)**
- **Mélanger le tout jusqu'à obtenir une jolie farce**
- **Faire cuire les pâtes**
- **Ajouter les pâtes à la farce en mélangeant bien, couvrir de lait et faire gratiner au four.**

Ce gratin se déguste chaud, tiède et est aussi excellent froid.



ECHO PRATIQUE

MAIRIE :

Heures d'ouverture :

lundi de 8h45 à 12h et 17h à 19h
mardi et jeudi de 8h45 à 12h
vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04.76.38.28.02 Fax : 04.76.38.42.22.

Service technique :

06.08.89.80.25 ou 06.89.78.37.63.

E-mail : izeron.mairie@wanadoo.fr

Internet : <http://www.izeron.sud-gresivaudan.org>

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

ALLO SERVICE PUBLIC : 39.39.

Internet : www.service-public.fr

AGENCE POSTALE : Tél. : 04.76.38.12.10.

Heures d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30
Samedi 08h15 à 11h15

GROUPE SCOLAIRE :

Tél : 04.76.38.40.56

Internet : <http://www.izeron.sud-gresivaudan.org/2058-la-vie-de-l-ecole.htm>

OFFICE DE TOURISME De Pont en Royans

Tél 04.76.36.09.10.

Internet : <http://vercors-pontenroyans.com/>

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

Pont-en-Royans : Tél 04.76.36.00.17.

GARDE DENTISTE : Tél 04.76.00.06.66.

ASSISTANTE SOCIALE :

Centre social de Pont en Royans : 04.76.36.02.76.

ESPACE ENFANCE JEUNESSE :

Place du Breuil 38680 Pont en Royans

Tél. : 04.76.36.14.29.

Internet : <http://eej.sud-gresivaudan.org>

MISSION LOCALE :

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Permanence le mardi après-midi à Saint Romans sur RDV : 04.76.38.83.42.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Permanence de Saint Marcellin à la Maison de l'économie :

Lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Internet : www.grenoble.caf.fr/

CABINET DE SAGE FEMME :

Michèle FOUILLE : 04.76.38.58.14.

4, rue des remparts 38160 Saint Marcellin

SERVICE DE SOINS A DOMICILE & ADMR de St Romans : 04.76.38.37.64.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) :

04.76.38.07.29.

DECHETTERIE DU SICTOM de St Sauveur: 04.76.38.36.94

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00 Samedi de 9h00 à 18h00

Internet : <http://sictom.sud-gresivaudan.org/>

CONSULTANCE ARCHITECTURALE :

Permanence de M. Bernard NAUDOT, architecte-conseiller du CAUE de l'Isère, le 4ème lundi du mois de 9 h à 12 h en Mairie de Saint Romans sur RDV

EDF GDF :

accueil clientèle : 08.10.89.81.78.

dépannage électricité : 08.10.33.33.38.